La CCFA cède le terrain pour 1€ symbolique au Centre Hospitalier de Fontainebleau et à la Polyclinique de la Forêt

Mardi 14 décembre 2010, **Frédéric VALLETOUX**, Président de la Communauté de **Communes Fontainebleau-Avon et Maire de Fontainebleau**
, a signé avec Erick
BULLE, Directeur du Centre Hospitalier de Fontainebleau, l'acte de cession du
terrain du Bréau où sera implantée la future plateforme hospitalière
publique/privée.

La Communauté de Communes Fontainebleau-Avon, cède ainsi à l'euro symbolique ce terrain qu'elle a acquis au préalable pour un montant de 3,5
millions d'euros.

« Ce geste important de la CCFA montre l'implication qui est la nôtre pour le maintien d'une offre de soin compétitive et de qualité sur notre territoire. Cette
signature marque le début d'un processus qui dans 5 ans nous permettra d'avoir à Fontainebleau un équipement capable de répondre aux enjeux de santé
publique du sud Seine-et-Marne. Ce projet de plateforme publique-privé
représente un investissement total de 151 millions d'euros, qui seront portés à

hauteur de 105,5 millions pour le Centre Hospitalier et 45,5 millions pour la Polyclinique de la Forêt qui en est le partenaire privé
..

Les habitants du sud Seine-et-Marne doivent avoir pleinement conscience de l'importance que revêt la concrétisation de ce grand projet d'intérêt général. Il permet en effet de conforter une offre de santé de proximité et modernisée, mais aussi de préserver les près de 1300 emplois qui sont attachés à ces deux établissements»
, précise Frédéric VALLETOUX, par ailleurs Président du Conseil de surveillance de l'Hôpital de Fontainebleau.

Le montage technique de ce projet revêt aussi un caractère inédit puisqu'il scelle un accord de partenariat entre le secteur public et le secteur privé anticipant même sur les nouvelles orientations de la loi HPST. Cette logique se concrétise d'ailleurs dès maintenant avec la mise en place d'un groupement de commande associant l'hôpital et la polyclinique, qui vont ainsi conduire ensemble le chantier.
Le programme de Fontainebleau associera également l'Hôpital de Nemours puisqu'un projet médical de territoire signé en 2006 organise déjà le partage des spécialités entre Fontainebleau et Nemours pour garantir une complémentarité et une synergie médicale entre ces deux établissements.

Le futur Hôpital en chiffres

450 lits

Capacité de 125 hospitalisations, 380 consultants, 91 urgences par jour

2 laboratoires

1 IRM

2 Blocs opératoires

1700 visiteurs/patients par jour